

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT

LUNDI 10 DECEMBRE 2018 à 20H à L'HÔTEL DE LA POSTE DE L'ORIENT

Présence du Conseil Général : 39

Conseil exécutif: 5

Les excusés : 6

Ordre du jour :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Assermentations
- 3) Adoption du PV du 11 juin 2018
- 4) Communications du conseil
- 5) Préavis N° 3/2018 rénovation de la place verte
- 6) Préavis N°4/2018 indemnités des Conseils
- 7) Préavis N° 5/2018 Budget 2019
- 8) Divers et propositions individuelles

Monsieur Bernard Stucki débute cette séance en remerciant chacun pour leur présence à cette assemblée ainsi que pour l'intérêt au bon fonctionnement des affaires du Village.

Point 1. Contrôle des présences :

39 présences du conseil général, 5 personnes du conseil exécutif, et 6 excusés

Point 2. Assermentations :

Les personnes ci-dessous ont été assermentées ce soir :

Monsieur Marc-Olivier Richard

Monsieur Loïc Richard

Madame Anabelle Richard

Point 3. Adoption du PV du 11 juillet 2018 :

Le PV est adopté par l'assemblée Monsieur Bernard Stucki tient à remercier La secrétaire Lynda Cabras pour le travail effectué.

Point 4. Communications du conseil :

Monsieur Alfred Lüthi prend la parole en remerciant chacun de se consacrer aux affaires du Village qui s'est réuni une vingtaine de fois.

Il y a eu plusieurs invitations qui devaient être représentées par le Village par dont l'assemblée générale Vallée de Joux tourisme, L'ADAEV, La SIC, L'accueil des nouveaux habitants de la commune (770 habitants) Nous concéderons 1 minute de silence pour les 6 défunts. A noter tout de même la naissance de 4 enfants lors de cette année 2018.

Concernant l'Hôtel de la poste : A la suite de plusieurs modifications, le projet ne sera pas présenté ce soir ce qui donnera lieu d'une séance extraordinaire qui se déroulera **Le lundi 28 janvier 2019 à 20h.**

Monsieur Pierre-Maurice Rochat responsable de ce projet prend la parole et informe qu'effectivement le préavis ne pourra pas être présenté ce soir comme l'a indiqué Monsieur Alfred Lüthi.

Quelques informations sont à notés concernant les affaires du Village :

- Les Installation de Noël comportent 3 nouveaux sapins entièrement décorés à neuf.
- La piste Vita a fait l'objet d'entretien et remise en état. Elle est toujours autant appréciée
- L'Eclairage public de la route des amoureux et quant à elle terminée et également appréciée par les usagers des trottoirs. Le Village du Sentier va également éclairer le reste du chemin ainsi l'entier de l'allée sera donc éclairée.

Il profite de cette séance pour remercier l'ensemble des membres du conseil Exécutif pour leurs disponibilités et leurs travaux. Il tient également à remercier l'assemblée générale pour leur confiance et encouragement à leur égard.

Point 5) Préavis N° 3/2018 rénovation de la place verte

Madame Christine Betschen qui fait partie de la commission a fait part d'une lettre à Monsieur Bernard Stucki qui stipule que suite à leur réunion du 20 novembre 2018 ils ne sont pas arrivés à se prononcer positivement à ce projet par manque d'informations. Il n'y avait malheureusement qu'un devis, une seule proposition qui était donc trop maigre pour prendre une décision.

La commission reviendra vers nous dès que le conseil exécutif aura reçu une nouvelle proposition.

Monsieur Felix Morand tient à préciser que le terrain ou se situe la place verte appartient à la Commune du Chenit (une convention avait été signée 40ans en arrière pour pouvoir l'utiliser) et qu'il serait judicieux de les en informer.

Point 6) Préavis N°4/2018 indemnités des Conseils

La commission composée de Messieurs Charles-André Pignet, Hubert Koslowski ainsi que Mesdames Sylvie Golay, Anne-Marie Gautschi (excusée) et Marlène Volet (excusée) s'est réunie le lundi 12 novembre 2018 avec la présence des conseillers suivants : Messieurs Pierre-Maurice Rochat & Patrice Masson. La commission tient à remercier la précision ainsi que les réponses apportées par les conseiller.

Monsieur Hubert Koslowski prend la parole pour donner le point de la situation.

Après analyse il en ressort les points suivants :

- Les indemnités du président n'ont pas été réévaluées depuis 2011
- La boursière, qui elle a un travail de plus en plus soutenus sans obtenir d'aide ni compensation
- Le secrétariat qui a été réorganisé avec des tâches supplémentaires
- Les montants alloués aux dicastères n'ont pas été réévalués depuis 2009. (Hormis ceux de la salle Villageoise)

En vue des exigences et charges accrues, les membres de la commission estiment que les augmentations des indemnités et montants sont loin d'être en relation avec la situation actuelle. Afin de faire comprendre au mieux chacun, la commission a analysé les augmentations du Préavis afin de comprendre quels montants supplémentaires seraient effectivement disponibles et il en ressort que le montant du Président, boursière & secrétaire n'excède pas 3'400.-/ année.

Les augmentations des 14 dicastères représentent 14,65.- / jour, soit à peine plus d'1.-/ jour et par dicastère. La part des 40 appartements ainsi que le commerce & l'Hôtel, ne représente que 24cts/ jour. A noter que certaines petites communes ont quant à elles été augmentées de 10 à 20% et cela déjà sur l'année 2015/16.

Pour conclure, la commission constate que tous les membres du Village qui ont une responsabilité sont confrontés à des charges beaucoup plus lourdes. Qu'aujourd'hui il devient difficile de trouver des personnes motivées et compétentes pour s'occuper des affaires du Village et qu'il devient donc urgent de mettre en places des conditions pour garder ou trouver des personnes qui voudraient s'impliquer. L'aspect financier en est aussi un facteur.

En conséquence, et à l'unanimité, la Commission invite le Conseil Général à adopter l'ensemble des propositions citées lors de ce préavis.

Monsieur Felix Morand prend la parole en informant accepter l'ensemble de ce qui a été dit à une chose près : Aujourd'hui le prix au kilomètre est de 90cts au lors de déplacement ce qui lui semble excessif car nous consommons beaucoup moins qu'il y a 10 ans en arrière. Il propose donc de descendre ce montant à 70ct/kilomètre.

Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT informe qu'il y a seulement environ 220 km à refacturer au Village. Il propose donc une votation de l'Assemblée Générale afin de se prononcer pour descendre ou non le prix à 70ct/ kilomètre en dehors de la Vallée de Joux ce qui a été refusé à 29 voix contre 10.

Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT tient également à préciser que suite à une réunion avec les 4 Villages, les personnes concernées sont rémunérées 30% de moins que les autres Villages. Il ajoutera également que les salaires des membres de l'assemblée générale ont également été augmentés.

Le fait qu'il ait une telle différence entre les autres Villages vient du fait que dans le Village de l'Orient nous n'avons pas les mêmes atouts (entreprises horlogères etc.)

Pour terminer, L'assemblée accepte les conclusions du préavis à l'exception de Monsieur Felix Morand qui est le seul à s'opposer à ce préavis à cause du prix du carburant qui restera à 90cts / kilomètre.

7) Préavis N° 5/2018 Budget 2019

Monsieur Eric RoCHAT prend la parole concernant le rapport relatif au préavis qui était donc composé de Messieurs : André Reymond, Jean-Claude Blattmer, Christophe Bonny, Georges Masson.

Le Conseil administratif était quant à lui représenté par la boursière Madame Catherine Golay, accompagnées de Messieurs Alfred Lüthi, président et Pierre-Maurice RoCHAT, conseiller en charge du dicastère des finances.

Administrations générales :

Le poste salaires et indemnités a été calculé en tenant comptes des modifications suggérées par le préavis 4/2018 présentés et accepté par l'assemblée ce soir, à savoir une augmentation d'environ 5'000.-.

Les subsides aux sociétés ont également été augmentés avec bienveillance. De Nouveaux bénéficiaires ont été rajoutés à la liste. Cela représente un montant supplémentaire de 11'050.- dont 6'000.- prévus pour les JOJ.

La commission relève une fois encore la continuité des subventions versées pour les abonnements au Téléski ainsi qu'au Centre Sportif pour les enfants du Village.

Finances :

Le Montant de 170'000.- porté au budget 2019 est inférieur de 30'000.-à celui estimé pour cet exercice en cours.

Bâtiments:

Il n'y a rien de particulier à noter sauf l'entretien courant, de renouvellement d'installations ou d'appareils ménagers vétustes.

Le bâtiment Messidor sera muni de compteurs individuels par appartement. Le coût de cette installation s'élève à environ 6'000.-. Si cela est concluant il n'est pas exclu que les autres locatifs soient munis du même système à l'avenir.

La pose du carrelage à la grande salle se fera dans le courant de l'année 2019.

Conclusions :

Le budget 2019 sera donc 50'000.- inférieur à celui de 2018 en raison de la diminution du produit de l'impôt ainsi que la vente des deux bâtiments (La Bruyère & la Villageoise)

L'assemblée accepte donc à l'unanimité les conclusions de ce préavis qui se clôture avec un bénéfice présumé à 249.-

Point 7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Bernard Stucki prend la parole afin de rendre attentif le conseil exécutif sur la charge de travail des citoyens concernant les commissions. Pour information, il y a donc 5 commissions représentées par 5 personnes et par commission ce qui fait donc un total de 25 sur une assemblée de 38 personnes.

Monsieur Bernard Stucki continue afin de nous parler du poste de vice-président qui à ce jour reste toujours vacant. Après quelques minutes de silence, Monsieur Daniel Bula accepte donc d'en prendre donc la responsabilité ceci dès février 2019 lorsque le projet de l'Hôtel de la Poste sera terminé.

Monsieur Willy Meylant prend la parole car il aimerait qu'une plaque figure sur la fontaine (en face de l'ancienne poste) avec le nom du fondateur. (Jean-Paul Hering Massi) Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT se chargera de faire le nécessaire.

Monsieur Daniel Bula prend la parole concernant la route des amoureux qui est limitée à 50km/h. Un radar indicatif avait été installé 12 mois au paravent avec un résultat très positif car la vitesse avait été largement diminuée à la suite de cette installation. Aujourd'hui Monsieur Daniel Bula se demande s'il ne serait pas judicieux d'en acquérir un et de pouvoir le laisser en tout temps. Selon Monsieur Marc-Olivier Richard cela coûterait environ 3'500 à 4'000 CHF.

Monsieur Alfred Lüthi quant à lui avait demandé à la commune qu'il soit présent plus souvent mais actuellement ils en ont qu'un seul.

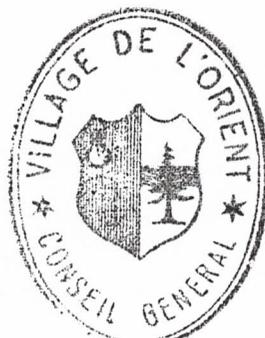
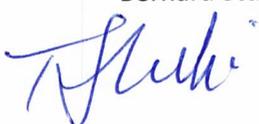
Monsieur Jean-Claude Blattmer remercie le conseil exécutif concernant la soirée des aînés ou son papa a passé un agréable moment.

Il se demande également s'il ne serait pas possible de mettre un cabanon à poubelle à la place de la mini déchetterie du Village qui est toujours pleine. Monsieur Alfred Lüthi en prend note.

Monsieur Bernard Stucki clôt cette assemblée en remerciant chacun d'être venus aussi nombreux, et nous informe que la prochaine séance aura lieu **le 17 juin 2019 à la grande salle du Village.**

Le Président :

Bernard Stucki



La secrétaire :

Lynda Cabras

